



[NOUS CONTACTER \(/NOUS-CONTACTER\)](/NOUS-CONTACTER) [ESPACE PIGISTES \(HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/\)](HTTP://PIGISTES-CFDT.FR/)  [ESPACE CONSEIL NATIONAL \(/USER\)](/USER)



SARKOZY

La publicité disparaîtra des antennes de 20h à 6h dès le 1er janvier 2009 et non pas septembre 2009, comme le préconisait la Commission Copé. Cette décision a été prise pour des raisons « de plus grande lisibilité ». La publicité resterait sur les antennes (notamment à RFO et dans les régions de France 3) là où il n'y a pas « d'offre publicitaire alternative ».

La compensation de la perte de ressources publicitaires sera bien assise sur deux éléments :

- Taxation sur les bénéfices supplémentaires des télévisions privées (3%)
- Taxation de 0,9% du chiffre d'affaires des opérateurs internet et de téléphonie mobile.

La dotation en capital de 150 millions d'euro est maintenue, ce qui selon Nicolas Sarkozy écarte toute rumeur de privatisation. « On ne privatise pas une société qu'on recapitalise », ajoute-t-il.

Nicolas Sarkozy a réaffirmé son soutien à l'équipe dirigeante actuelle de France Télévisions dont il a suivi les préconisations concernant l'évolution vers une entreprise unique.

La nomination du président de France Télévisions interviendra sur décision du Gouvernement après concertation avec le CSA et les commissions compétentes du Parlement.

Sur l'ensemble de tous les autres points (et non des moindres), la Ministre de tutelle, Christine Albanel, mènera les concertations pendant l'été.

L'Intersyndicale a émis des réserves sur la régularité des taxes proposées face à la législation européenne. Nicolas Sarkozy semble passer outre en estimant qu'elles sont parfaitement conformes aux dispositifs de Bruxelles et qu'il existe d'ailleurs d'autres mesures si un blocage intervenait (4e licence). En revanche, les préconisations concernant le prélèvement de la redevance de l'INA et de RFI ont été abandonnées puisqu'on attend davantage des taxes proposées. Le président de la République est toujours opposé à une augmentation de la redevance, allant au-delà de l'indexation sur l'inflation, mais ajoute que cette question pourrait être revue après l'adoption de la réforme, notamment sur l'assiette de la redevance qu'il préfère à une révision des taux.

La question de la modification des décrets Tasca reste ouverte et devrait être tranchée avant la rentrée. Nicolas Sarkozy estime qu'il faut trouver un équilibre entre les producteurs et diffuseurs, France Télévisions ne pouvant être réduit « au rôle de loueur de cassettes ». Il faut faire bouger l'équilibre actuel.

La CFDT, comme plusieurs organisations, **estime qu'on ne s'est pas assez attaché au contenu et au cahier des charges au cours des débats menés par la Commission Copé.** Le président de la République estime, effectivement, qu'il s'agit d'une question importante, mais renvoie l'ensemble de ces questions aux travaux que devra mener Christine ALBANEL.

Il a simplement précisé que l'Outre-Mer devrait être davantage présent sur les autres chaînes du Groupe, au-delà de RFO. L'Europe devrait également occuper une place plus importante dans les contenus.

Sur le développement régional de France 3, dont le financement paraît incompatible avec la nouvelle configuration définie, il considère que les économies réalisées sur la masse salariale seront de nature à y pourvoir !

En matière de gouvernance, il est donc confirmé que sera constituée **une entreprise unique**, ce qui amène bien évidemment la question des textes collectifs qui y seront applicables. La CFDT a bien réaffirmé que l'application des textes conventionnels couvrant actuellement 90 % des effectifs du Groupe (Convention collective de la communication et production audiovisuelle pour les PTA, Convention collective nationale de travail et avenant Audiovisuel pour les Journalistes), doit être la base sur laquelle s'engageraient les négociations nécessaires.

A la fin de l'entretien avec Nicolas Sarkozy, la rencontre normale qui aurait dû intervenir avec la presse écrite et audiovisuelle a été perturbée par des directives officielles visant à empêcher toute communication. Au-delà du bouclage hermétique de l'Élysée, de quoi le président de la République et le Gouvernement avaient-ils peur face à une dizaine d'intervenants de l'Intersyndicale ?

Tout cela nous paraît bien bâclé et très mal improvisé. La question du financement n'est pas tranchée et de graves interrogations demeurent tant sur la compensation à court terme que sur le financement durable d'une télévision publique ambitieuse et distincte du modèle commercial. Les craintes que nous avons émises sur la nécessité de réaliser des économies ont été confirmées. C'est bien la masse salariale (emploi, Convention collective et accords d'entreprise) qui devrait faire les frais de l'opération.

Aussi grave, le dossier des contenus et des missions, déjà à peine effleuré par la Commission Copé, est simplement renvoyé à une concertation pendant l'été avec une ministre dont la marge de manœuvre paraît être voisine de zéro.

La CFDT va donc s'employer avec les organisations syndicales qui partagent ses positions sur les contenus et le mode de financement, **à rencontrer tous les parlementaires qui auront la responsabilité d'adopter la réforme de la télévision publique.** Elle en appelle également à toutes les associations et à tous les citoyens qui ne peuvent rester les bras croisés devant une véritable opération d'étranglement et d'assassinat programmé du service public de l'audiovisuel.

PARTAGER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Share 0

Tweeter

 Share

Liens

CFDT Confédération (<http://www.cfdt.fr/>)

F3C Fédération (<http://www.f3c-cfdt.fr/>)

Observatoire de la Déontologie de l'Information - ODI
(<http://www.odi.media/>)

Conférence nationale des métiers du journalisme
(<http://www.cnmj.fr/presentation/>)

Ass° de préfiguration des conseils de presse
(<http://apcp.unblog.fr/>)

Les Assises du journalisme
(<http://www.journalisme.com/>)

International IFJ (<http://www.ifj.org/>)

Fédération européenne des journalistes
(<http://europeanjournalists.org/fr/>)

Reporters Sans Frontières (<https://rsf.org/fr>)

Mentions légales site internet (/mentions-
l%C3%A9gales-site)

La CFDT dans les médias

Bayard-presse (<http://cfdtbayard.wordpress.com/>)

CFDT Publihebdos (<http://www.cfdt-publihebdos.infos.st>)

CFDT-FTV (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

France Télévision (<http://cfdt-ftv.over-blog.org/>)

Le Courrier Picard (<http://cfdt-courrierpicard.blogspot.com/>)

Ouest-France (<http://cfdt-of.over-blog.org/>)

Radio-France CFDT (<http://www.cfdt-radiofrance.fr/>)

Site WK (<http://www.rsf.org/-francais-.html>)

Suivez nous !

 (<http://www.facebook.com>)

 (<https://twitter.com/USJCFDT>)

 (</~vanessa/cfdt/rss.xml>)